Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 8 mai 2020

31% des Français refusent de porter un masque au bureau

A quelques jours de la première phase du déconfinement, Deskeo, société de solution immobilière complète pour les entreprises, a voulu savoir comment les Français vont s'organiser pour leur retour au travail. Près de 3 000 professionnels ont répondu à cette enquête* qui montre que cette période de transition s'annonce délicate.

Un déconfinement en déconfiture ?

Les Français sont bien loin d'avoir choisi la date de leur retour au bureau. En effet, plus de 43% des personnes interrogées ne savent pas encore à quelle date elles vont sortir du confinement. Seulement 9% profiteront du 11 mai pour retourner sur leur lieu de travail, soit le pourcentage le plus faible par rapport

Ecrit par Echo du Mardi le 8 mai 2020

aux autres dates possibles : 11% à partir du 18 mai et 15% à partir du 25 mai. A noter que 22% déclarent être déjà retournées au bureau.

Le salaire de la peur

En pleine période d'incertitudes, 8 Français sur 10 (79%) sont inquiets à l'idée de retourner au bureau. Un sentiment davantage partagé par les femmes (83%), encore plus soucieuses que leurs homologues masculins (74%).

« Je marche seul(e) ! »

En ce qui concerne les moyens de transport qui seront utilisés pour retourner au bureau, même constat : 68% des Français ne savent pas encore comment ils vont se déplacer. On observe tout de même une première tendance, les sondés voudront éviter à tout prix les transports en commun (4%) et le covoiturage (1%) pendant la phase de déconfinement. À l'inverse, ils privilégieront les moyens de transport individuels : 18% des Français viendront au bureau seul, que ce soit à pied, à vélo ou en véhicule motorisé.

Haut les masques ?

La vie au bureau sera bien différente après le confinement et certaines pratiques comme le port du masque risque d'être en vogue. La grande majorité des Français sera donc équipée d'une protection au niveau du visage mais là encore les usages seront différents : 25% porteront un masque toute la journée contre 34% en présence d'autres personnes uniquement. On note également que près d'1 Français sur 3 (31%) refusera de porter un masque au bureau.

Réunionite aigüe

S'il y a bien un endroit où il est difficile d'être seul, c'est en réunion. Ainsi, 21% des personnes interrogées déclarent qu'elles refuseront d'assister à des meetings physiques au travail. Les 79% majoritaires pourront se réunir sous certaines conditions : 26% si la distanciation sociale de 1,5 mètre est respectée, 36% si toutes les personnes portent un masque et 5% si un contrôle a été effectué sur les participants. Enfin, 12% n'auront pas de prérogatives particulières pour assister à une réunion.

Oui au télétravail, mais combien de temps ?

Si les Français ont eu l'occasion de s'habituer au télétravail depuis le 17 mars, 22% d'entre eux attendent avec impatience d'en finir avec le travail à distance. Malgré tout, une écrasante majorité des sondés (78%) préféreraient continuer à télétravailler pendant cette phase de déconfinement. Dans le détail, un Français sur deux (48%) aimerait continuer à travailler à domicile la majorité du temps jusqu'à ce que la situation soit totalement sous contrôle.

Mais que se passera-t-il une fois l'épisode Covid-19 terminé ? Il y a de grandes chances que cette période de confinement entraîne de grands changements dans les habitudes des Français. En effet, ils sont 70% à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 8 mai 2020

vouloir continuer de travailler à distance régulièrement après l'épisode Covid-19. Pour la plupart d'entre eux (32%), le rythme idéal serait de télétravailler 1 à 2 demi-journées par semaine.

« La généralisation du télétravail est un choc culturel pour une entreprise, même s'il s'agit d'une journée par semaine. On ne manage pas de la même manière à distance, pourtant, tout l'enjeu est qu'on ne sente pas la différence. Cette transition doit être accompagnée pour aider toutes les parties prenantes à trouver leurs marques, » observe Frank Zorn co-fondateur de Deskeo.

Parallèlement, les résultats de ce sondage montrent que seuls 17% des Français aimeraient travailler à distance la majorité de leur temps. « C'est bien la preuve que les bureaux continueront d'occuper une place importante dans le quotidien des Français, » commente Frank Zorn. « Mais les entreprises devront penser leurs espaces de travail différemment désormais. Si les collaborateurs ont davantage la possibilité de travailler à distance, leurs bureaux doivent être suffisamment confortables et ergonomiques pour leur donner envie de s'y rendre. Demain, on ne se rendra plus au bureau par obligation mais pour être productif et pour collaborer dans les meilleures conditions. »

Le co-fondateur de Deskeo anticipe également un changement de stratégie immobilière de la part des entreprises. « Si une part significative des effectifs travaille à distance régulièrement, cela induit des réflexions en termes de d'aménagement des bureaux et d'utilisation des espaces. Les dirigeants auront intérêt à réévaluer leurs besoins et pourraient décider d'opter pour des surfaces plus petites, mieux situées, mieux équipées… Dans tous les cas, la flexibilité sera au cœur des débats dans les mois qui viennent. Rares sont les entreprises qui ont la faculté de s'engager sur un bail de 9 ans dans une période aussi incertaine, » ajoute Frank Zorn.

Il en faut peu pour télétravailler ?

Pour être efficaces en home office, 78% des Français avouent manquer cruellement d'équipements à leur domicile : écran, imprimante, etc. Ensuite, 66% décrient le débit Internet insuffisant pour télétravailler correctement. Enfin, 59% des sondés ont besoin du contact avec leurs collègues et 53% manquent de place.

« En ce qui concerne le télétravail, notre sondage montre que l'envie est là, mais que les conditions ne sont pas encore réunies pour que ce soit vraiment efficace. Les Français rencontrent encore des obstacles pour être vraiment productifs à distance : qualité des équipements, connexion Internet insuffisante, manque d'espace, collaboration difficile… Il reste un bout de chemin à faire, cela montre aussi que c'est au bureau que l'on retrouve les conditions optimales pour travailler, » commente Frank Zorn.

Qui paye les équipements en télétravail ?

Enfin, quand on interroge les deux tiers des Français qui considèrent que leur domicile n'est pas suffisamment équipé pour télétravailler correctement (voir question précédente), seuls 11% ont prévu d'investir de leur poche quand 51% espèrent que leur entreprise participera aux investissements nécessaires (écran, chaise, imprimante…).

Ecrit par Echo du Mardi le 8 mai 2020

Pour Frank Zorn, « si les entreprises veulent que le télétravail fonctionne réellement, il y a un petit investissement à faire. Quelques dizaines d'euros peuvent suffire à améliorer considérablement le confort des télétravailleurs, d'autant qu'il s'agit d'une preuve de confiance que vos salariés apprécieront particulièrement. »

*Méthodologie : enquête réalisée auprès de 2 856 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzz press France, selon la méthode des quotas, durant la période du 1er au 5 mai 2020. Profils des personnes interrogées : 18% d'indépendants, 82% de salariés. Nombre de salariés : 25% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 31% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro – Agriculture, Viticulture, Pêche : 1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !